

-\*-\*-\*-\*-\*

-\*-\*-\*-\*-\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUESNAIN**

Le quinze novembre deux mille vingt trois , à dix sept heures , la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de GUESNAIN s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame LUCAS Maryline, à la suite d'une convocation régulière en date du 9 novembre 2023

**Étaient Présents** : Madame LUCAS Maryline – Présidente  
Mesdames et Messieurs AMADEI Corinne – SENEZ Jean-Pierre- FERMEN Claudine - DEVRED Sylvain - DEMAREST Danièle - CUISSE Marie-Line – DELARUE Laurent - DRAPIER Régine

**Excusées** :  
Mesdames CASPERS Mauricette – REGNIEZ Renée -

**DECISION MODIFICATIVE DES CREDITS BUDGETAIRES**  
**BUDGET CCAS 2023**

Sur proposition de Madame la Présidente,  
La Commission Administrative,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

Décide la modification budgétaire suivante :

**Dépenses de fonctionnement**

673.02 : titres annulés sur exercice antérieur (2022)	+ 500.00
Titre émis pour ATINORD TUTEUR pour concession	
673.02 : titres émis sur année 2020 pour 170,80 et 171,62	+ 343.00
Virement à tort sur la CNP SOFAXIS et remboursé	

**Recettes de fonctionnement**

706.5231 : Prestations de services	+ 843.00
------------------------------------	----------

Fait et délibéré en séance,  
Pour extrait conforme,  
La Présidente,  
Maryline LUCAS

